



## Traité Békhrot

### Michna 10 - Chapitre 4

חַשּׁוֹד עַל הַשְׁבִיעִית,  
אֵינוֹ חַשּׁוֹד עַל הַמְעָשָׂרוֹת;  
חַשּׁוֹד עַל הַמְעָשָׂרוֹת,  
אֵינוֹ חַשּׁוֹד עַל הַשְׁבִיעִית.  
חַשּׁוֹד עַל זֶה וְעַל זֶה,  
חַשּׁוֹד עַל הַטְּבָרוֹת;  
וַיְשַׁׁחֲרֵר שְׁהָא חַשּׁוֹד עַל הַטְּבָרוֹת,  
וְאֵינוֹ חַשּׁוֹד לֹא עַל זֶה וְלֹא עַל זֶה.  
זֶה הַכָּלֵל:  
כָּל הַחַשּׁוֹד עַל הַזֶּבֶר,  
לֹא דָנוֹ וְלֹא מַעֲידֹן:

Celui qui est suspect à l'égard de l'[année sabbatique] ne l'est pas à l'égard des dîmes ; [et de même], celui qui est suspect à l'égard des dîmes ne l'est pas à l'égard de l'[année sabbatique]. Celui qui est suspect en ce qui concerne ceci, (l'année sabbatique), ou en ce qui concerne [la dîme, est] suspect en ce qui concerne [la vente d'aliments rituellement impurs comme s'il s'agissait d'articles] rituellement purs. Mais il y a ceux qui sont suspects à l'égard [des choses rituellement pures] qui ne le sont pas à l'égard de ceci, (l'année sabbatique), ni à l'égard de cela, (la dîme). Voici le principe : [quiconque] est suspect sur une affaire [spécifique] ne peut [ni juger [une affaire] ni témoigner [dans des affaires impliquant cette affaire].

### Rabbi 'Haïm Kanievsky



Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.